

Ref : CA2019/39

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUILLET 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 JUIN 2019

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 12 juillet 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration du 21 juin 2019, tel que figurant en pièce ci-jointe.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 12 juillet 2019.

Nombre de membres présents	13
Nombre de membres représentés	17
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de votes contre	0

La Présidente,



Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 27/08/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 18/07/2019